

PROGRAMME d'assistance financière 2018-2019



Fondation
Nordiques



La coordination de ce programme
est sous la responsabilité de :



www.sportsquebec.com

SPORTSQUÉBEC est heureux de vous présenter le programme d'assistance financière pour les athlètes des catégories «Excellence, Élite, Relève et Espoir». Ce programme est réalisé en collaboration avec le Club de la médaille d'or, la Fondation de l'athlète d'excellence du Québec, la Fondation Nordiques et la Fondation Sport-Études.

La coordination par **SPORTSQUÉBEC** de ce soutien favorise une meilleure répartition des sommes allouées tout en tenant compte des particularités de chacun des partenaires.

SPORTSQUÉBEC désire profiter de l'occasion pour vous souhaiter les meilleurs succès pour la saison 2018-2019.

L'EMPLOI DU MASCULIN NE VISE QU'À ALLÉGER LE PRÉSENT TEXTE

Date limite : 28 septembre 2018



Table des matières

	Page
Formulaire de demande d'assistance financière	3
Club de la médaille d'or	4
Fondation de l'athlète d'excellence du Québec	5
Fondation Nordiques	8
Fondation Sport-Études	10



Formulaire 2018–2019 de demande d'assistance financière pour les athlètes

Voici les informations de l'athlète à fournir pour remplir le formulaire en ligne:

INFORMATION PERSONNELLES

Coordonnées, date de naissance, numéro d'assurance sociale.

DISCIPLINE

Nom de l'entraîneur et du club, la ville et région du club et la ville des entraînements.

CATÉGORIE D'ATHLÈTE

Niveau de brevet par Sports Canada (Développement, Senior...) et/ou niveau sur la liste du MELS (Espoir, relève, Élite, Excellence)

STATUT

Si vous êtes étudiant, vous devez préciser dans quel domaine et quel établissement scolaire vous étudiez.

Vous devez inscrire également la prochaine session à laquelle vous serez inscrit.

Si vous n'êtes pas étudiant, mentionnez votre occupation et employeur.

Si vous avez reçu des bourses, vous devez inscrire le montant, l'année et la source.

COMPÉTITION

10 résultats au maximum que vous avez obtenus au courant des 24 derniers mois. La date, le nom de la compétition, le calibre (régional, provincial, national, international), la ville, le pays et le résultat.

Nom, date et endroit d'un camp d'entraînement ou d'une compétition qui aura lieu dans les 12 prochains mois.

Honneurs sportifs et académiques reçus

Objectifs sportifs et académiques de la prochaine année

Implication bénévole, sociale ou communautaire.

REVENUS ET DÉPENSES

Revenus : parents, emploi, prêts et bourses, gouvernement, bourses, commanditaire, etc.

Dépenses : loyer, vêtements, transport, frais scolaires, frais médicaux, frais d'inscriptions et de voyages aux compétitions, frais d'équipement sportif...

BULLETIN SCOLAIRE

Il est obligatoire de fournir votre bulletin scolaire en pièce jointe à l'intérieur du formulaire en ligne.



Programme d'assistance financière s'adressant aux athlètes des catégories Élite, Relève et Espoir

www.clubmedailledor.org

VISION

Soutenir financièrement les athlètes de la relève, voilà notre raison d'être depuis maintenant 50 ans! À nos yeux, les athlètes sont des modèles de réussite qui doivent être mis en évidence. C'est pourquoi le Club de la médaille d'or reconnaît ceux-ci en leur remettant l'une de leurs premières bourses. Celle-ci permet aux athlètes de la relève de croire en leur rêve d'être sur la plus haute marche du podium.

MISSION

Démontrant un intérêt manifeste pour le sport, les membres et les partenaires corporatifs qui participent aux activités régulières du Club permettent d'accumuler une contribution annuelle de plusieurs milliers de dollars qui, via le programme de bourses, sont versés à des athlètes de la relève identifiés par leurs fédérations sportives.

ADMISSIBILITÉ

Le Club de la médaille d'or souhaite soutenir financièrement des athlètes étudiants qui :

- Sont identifiés comme étant un athlète Élite, Relève ou Espoir.
- Sont engagés dans un cheminement reconnu par leur fédération sportive, les conduisant au sein des équipes nationales.
- Ne reçoivent pas l'aide financière de Sport Canada (Excellence) et du Programme Équipe Québec (Excellence) du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

PROGRAMME DE BOURSES 2018-2019

En 2018, le Club de la médaille d'or remettra des bourses dans le volet suivant:

- Ma première bourse

Autres critères d'admissibilité :

- N'ont pas reçu d'aide financière provenant du Club de la médaille d'or au cours des dernières années.
- N'ont jamais reçu d'assistance financière provenant d'une autre fondation.

ÉVALUATION

Les boursiers (ères) seront sélectionnés (es) par le Comité des bourses du Club de la médaille d'or qui évaluera en priorité les recommandations des fédérations sportives membres du Club de la médaille d'or. Certains cas d'exception seront considérés lorsqu'une situation spéciale se présentera.

EXIGENCES

Les formulaires de demande devront être complétés et remis à la fédération sportive avant le **28 septembre 2018** et comprendre obligatoirement :

1. la preuve du statut d'étudiant et la signature de l'athlète et
2. la note d'appréciation de la fédération dûment approuvée.

DIVULGATION

Le Club de la médaille d'or remet des bourses d'une valeur de 1 000 \$ à des athlètes identifiés par leur fédération sportive. Les athlètes sélectionnés recevront également une médaille honorifique du Club, ainsi que quelques services offerts par les partenaires.

Les athlètes sélectionnés devront s'engager à participer à une activité du Club de la médaille d'or pour la remise de leur bourse. Ces activités se déroulent principalement dans la région de Montréal.

Certaines bourses spéciales pourront être octroyées à des athlètes désignés selon des ententes particulières (ex. Soirée des Lauréats montréalais, Gala **SPORTSQUÉBEC**, etc.)

Aucun accusé de réception ne sera envoyé. Nous communiquerons uniquement avec les candidats sélectionnés.



FONDATION
DE L'ATHLÈTE
D'EXCELLENCE
DU QUÉBEC

FONDÉE
EN 1985

UNIS POUR LA RÉUSSITE
faeq.com

VISION
ET
MISSION



ADMISSIBILITÉ

Programme d'assistance financière s'adressant aux athlètes des catégories Espoir, Relève, Élite et Excellence.

Que chaque étudiant québécois pratiquant un sport de haut niveau et en cheminement vers l'excellence accède à des services et du soutien financier afin de favoriser l'épanouissement de son plein potentiel académique et sportif et ce, dès l'émergence de son talent et jusqu'à la transition de sa carrière sportive vers une carrière professionnelle.

La Fondation de l'athlète d'excellence a pour mission d'appuyer les étudiants-athlètes et les soutenir financièrement dans leur poursuite de l'excellence académique et sportive et de contribuer à la promotion de modèles dans la société québécoise.

Pour être admissible aux différents types de bourses du programme de l'athlète d'excellence, les étudiants-athlètes doivent obligatoirement respecter les conditions suivantes :

- Être étudiant à temps plein ou temps partiel dans un établissement d'enseignement reconnu par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;
- Être identifié par sa fédération sportive comme athlète Espoir, Relève, Élite ou Excellence dans un sport soutenu par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et être engagé dans un programme d'entraînement et de compétition de haut niveau;
- Être originaire du Québec ou résident du Québec depuis au moins 2 ans ou s'entraîner au Québec dans une structure d'accueil de sport de haut niveau.

Les bourses distribuées peuvent varier de 1 500 \$ à 5 000 \$ chacune. La sélection des boursiers s'effectue par le Comité bourses de la Fondation.

Puisque la Fondation privilégie une approche globale auprès de l'étudiant-athlète, ce dernier devra démontrer une attitude et un comportement dignes de mention dans son sport et au quotidien. L'environnement d'un étudiant-athlète de niveau international le met en relation avec différents intervenants. Cela nécessite un savoir être et le désir de développer certaines habiletés en communication ou toute autre qualité favorisant une image positive.

Dans tous les cas, l'abandon des études ou de la carrière sportive de l'étudiant-athlète le disqualifie pour l'obtention de la bourse.



Programme d'assistance financière s'adressant aux athlètes des catégories Espoir, Relève, Élite et Excellence

1-Soutien à la réussite académique et sportive

Objectif :

Favoriser la poursuite des études et la réussite académique des étudiants-athlètes engagés dans leur poursuite de l'excellence sportive.

Autres critères d'admissibilité :

Au-delà des 3 critères d'admissibilité mentionnés précédemment, l'étudiant-athlète devra :

- Avoir maintenu une moyenne académique de 70 % aux niveaux secondaire et collégial et de 2,3 sur 4,3 (ou l'équivalent) au niveau universitaire;
- S'engager dans le cadre d'un plan académique et de réussite scolaire préétabli avec la Fondation.

2-Excellence académique

Objectif :

Encourager et souligner l'excellence académique des étudiants-athlètes engagés dans la poursuite de l'excellence sportive.

Autre critère d'admissibilité :

Au-delà des 3 critères d'admissibilité mentionnés précédemment, l'étudiant-athlète devra :

- Avoir obtenu une moyenne académique supérieure au cours de l'année précédente.
 - Niveau secondaire : plus de 80 %
 - Niveau collégial : Cote R de plus de 30
 - Niveau universitaire : Moyenne supérieure à 3.2 sur 4.3 (ou l'équivalent)

3-Leadership

Objectif :

Encourager et souligner l'engagement bénévole au sein de la communauté et les habiletés de leadership des étudiants-athlètes engagés dans leur poursuite de l'excellence sportive.

Autres critères d'admissibilité :

Au-delà des 3 critères d'admissibilité mentionnés précédemment, l'étudiant-athlète devra :

- Avoir démontré des habiletés de leadership, plus particulièrement sa capacité de diriger et de motiver les autres;
- S'être impliqué au sein de la communauté au-delà de son engagement dans son sport ;
- Avoir maintenu une moyenne académique de 75 % au niveau secondaire, une cote R de 27 au niveau collégial ou de 2,6 sur 4,3 (ou l'équivalent) au niveau universitaire.

4-Persévérance

Objectif :

Encourager et souligner l'engagement et la persévérance hors du commun des étudiants-athlètes tant au point de vue académique, sportif, que dans la vie en général.

Autre critère d'admissibilité :

Au-delà des 3 critères d'admissibilité mentionnés précédemment, l'étudiant-athlète devra :

- Avoir démontré une persévérance hors du commun devant des difficultés tant au point de vue académique, sportif, que dans la vie en général.



UNIS POUR LA RÉUSSITE
faeq.com



EXIGENCES

VERSEMENTS

DIVULGATION

Programme d'assistance financière s'adressant aux athlètes des catégories Espoir, Relève, Élite et Excellence

Les formulaires de demande de bourses devront être dûment remplis et remis à la fédération sportive pour le 28 septembre 2018. Les éléments obligatoires à fournir sont les suivants :

- L'adresse permanente et/ou actuelle;
- Les informations sur le statut d'étudiant;
- Le bulletin le plus récent;
- Les honneurs sportifs et académiques reçus et autres;
- Les meilleures performances des 24 derniers mois;
- Le budget des revenus et des dépenses;
- Le numéro d'assurance sociale;
- Le type d'implication sociale et bénévole s'il y a lieu (leadership).

Les bourses seront distribuées en 2 versements. Le 1^{er} versement est fait lors de la remise de bourses et le 2^e s'effectuera six mois plus tard après vérification du dossier académique et sportif.

Aucun accusé de réception ne sera envoyé. Nous communiquerons uniquement avec les candidats sélectionnés.



Fondation
Nordiques

www.fondationnordiques.com

Programme de bourses d'études s'adressant aux athlètes des catégories Excellence, Élite, Relève et Espoir

HISTORIQUE

L'histoire de la Fondation Nordiques est étroitement liée à celle du club de hockey Les Nordiques de Québec de la Ligue Nationale de Hockey. En effet, c'est suite au départ de l'équipe pour le Colorado en 1995 qu'un groupe de gens d'affaires et quelques entreprises de la région de Québec, sensibles aux besoins de la communauté et soucieux de poursuivre leur engagement social déjà très dynamique, ont fondé un organisme de bienfaisance : la Fondation Nordiques.

VISION

La Fondation Nordiques reconnaît le sport comme étant un outil de développement social et humain au service de la collectivité et soutient financièrement son utilisation à des fins éducatives, d'intégration sociale et de développement.

MISSION

Les activités de la Fondation Nordiques sont concentrées dans les **régions de Québec et de Chaudière-Appalaches**. En tant qu'oeuvre de bienfaisance, la Fondation Nordiques consacre la majorité de ses ressources à l'octroi de bourses d'études visant à venir en aide aux étudiants qui poursuivent un cheminement sportif de haut niveau.

DESCRIPTION

Le programme de bourses d'études de la Fondation Nordiques vise à reconnaître, à encourager et à soutenir les étudiants de niveaux secondaire, collégial et universitaire qui possèdent à la fois les attitudes et les aptitudes que requiert la recherche de l'excellence et de la réussite, tant au plan sportif qu'académique. Le programme compte 3 volets - Or, Argent et Bronze - dotés de bourses de 4 000 \$, 2 500 \$ et 1 500 \$. **Les fédérations sportives peuvent présenter deux dossiers d'athlètes les plus prometteurs dans chacune des catégories Excellence, Élite, Relève et Espoir, pour un grand total de 8 candidatures.**

ADMISSIBILITÉ

Les bourses d'études doivent servir à couvrir des dépenses relatives à la poursuite du cheminement académique de l'étudiant. Elles sont renouvelables, mais doivent faire l'objet d'une demande à chaque année. Pour être admissible, un candidat doit obligatoirement respecter les conditions suivantes :

1. Être un étudiant :

Le candidat doit être inscrit dans une institution d'enseignement et suivre un programme reconnu par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

2. Être engagé dans un programme sportif de haut niveau d'un sport olympique ou panaméricain :

L'évaluation est notamment basée sur la désignation de l'étudiant en tant qu'athlète (sport individuel ou d'équipe), par une fédération sportive québécoise reconnue, dans l'une ou l'autre des catégories suivantes : Excellence, Élite, Relève, Espoir.

3. Être un résident de la région de Québec ou de Chaudière-Appalaches :

L'aide de la Fondation s'adresse aux étudiants dont **le lieu de résidence permanente est dans la région de Québec ou de Chaudière-Appalaches**. Un étudiant disposant uniquement d'une adresse temporaire dans l'une ou l'autre de ces régions, mais qui y est inscrit à un programme d'études et qui participe à un programme sportif de haut niveau peut également bénéficier de l'aide de la Fondation.

4. Se conformer aux procédures de demande de bourses :

Les étudiants qui rencontrent les conditions d'admissibilité précédentes et qui souhaitent recevoir une bourse de la Fondation Nordiques doivent présenter une demande à chaque année en complétant le formulaire prévu à cette fin, en y incluant les pièces justificatives requises et en respectant les dates d'échéance prévues.



Fondation
Nordiques

www.fondationnordiques.com

ÉVALUATION

Programme de bourses d'études s'adressant aux athlètes des catégories Excellence, Élite, Relève et Espoir

La sélection finale des candidats s'effectue par un comité d'évaluation de la Fondation Nordiques en tenant compte principalement du classement prioritaire et des recommandations faites par les différents partenaires, fédérations et organismes concernés. L'aide accordée est en fonction des éléments suivants :

1. Résultats académiques et sportifs :

Les bourses d'études de la Fondation Nordiques visent à reconnaître et à soutenir la poursuite de l'excellence, tant au plan académique que sportif, et à soutenir l'étudiant-athlète dans son cheminement et son développement.

En tant qu'étudiant, le candidat doit obligatoirement être en situation de réussite scolaire. Au plan sportif, le candidat doit être identifié comme étant de catégorie Excellence, Élite, Relève ou Espoir par sa fédération sportive. À noter que le programme de bourses d'études s'adresse aussi bien aux athlètes des sports **individuels que collectifs**.

2. Besoins financiers du candidat :

L'étudiant devra démontrer que le soutien financier demandé correspond à un besoin réel en complétant le " budget de revenus et dépenses " intégré au formulaire de demande de bourse de manière à présenter l'ensemble des déboursés que son statut d'étudiant et d'athlète de haut niveau entraîne. Des pièces justificatives seront exigées pour les athlètes sélectionnés.

3. Implication sociale et comportement général du candidat :

Les boursiers de la Fondation Nordiques sont des ambassadeurs tant pour la Fondation et leur institution d'enseignement que pour leur discipline sportive ou les autres partenaires financiers qui les appuient. Ils servent de modèle auprès des autres jeunes et de la société en général. À cet égard, ils doivent démontrer des qualités évidentes d'éthique sportive et posséder une attitude et des comportements dignes de mention. La Fondation Nordiques porte donc une attention toute spéciale à la sélection des étudiants soutenus et à leur comportement, tant en milieu scolaire et public que sur la scène sportive.

4. Disponibilité budgétaire de la Fondation et engagement financier :

L'importance du soutien et le nombre de bourses accordées par la Fondation Nordiques sont en fonction de la disponibilité budgétaire annuelle de la Fondation et de l'évaluation de la situation du candidat. Le fait d'octroyer une bourse d'études pour une année n'engage aucunement la Fondation Nordiques à maintenir cet engagement au cours des années suivantes.

EXIGENCES

Le formulaire de demande de bourse d'études dûment complété **ainsi que le bulletin scolaire** le plus récent doivent être **remis à la fédération sportive** au plus tard le **28 septembre 2018**. Le formulaire devra comprendre obligatoirement :

- Le numéro d'assurance sociale,
- la certification de preuve de résidence,
- la certification du statut d'étudiant,
- la certification autorisant la Fondation Nordiques à vérifier en tout temps le statut d'étudiant du candidat,
- le bulletin scolaire pour la dernière année d'études complétée,
- le budget détaillé des revenus et dépenses.

DIVULGATION

La liste des boursiers retenus par la Fondation Nordiques sera connue au printemps 2019 lors d'une conférence de presse à laquelle les boursiers seront convoqués par voie d'invitation personnelle à l'adresse permanente figurant sur le formulaire de demande. Pour tous les dossiers de **candidatures présentées** à la Fondation Nordiques, les athlètes recevront un accusé réception au cours du mois de décembre.



FONDATION
SPORT-ÉTUDES

www.alliancesportetudes.ca

Programme d'assistance financière s'adressant aux athlètes des catégories Excellence, Élite, Relève et Espoir

MISSION

La Fondation Sport-Études a pour mission de soutenir financièrement les athlètes de haut niveau qui poursuivent des études postsecondaires afin :

- De contribuer à leur persévérance scolaire et à leur diplomation,
- De reconnaître leurs efforts et leur excellence scolaire et sportive.

CLIENTÈLE

La Fondation Sport-Études soutient exclusivement les étudiants-athlètes inscrits à l'Alliance Sport-Études enseignement supérieur (collégial et universitaire). L'Alliance Sport-Études offre des services d'encadrement pédagogique aux joueurs de la Ligue de hockey junior majeur du Québec et aux athlètes identifiés Excellence, Élite, Relève et Espoir. L'Alliance Sport-Études soutient plus de 1 250 étudiants-athlètes provenant de plus de 50 sports et répartis dans 43 cégeps, le Cégep à distance et 8 universités.

LE PROGRAMME DE BOURSES 2018-2019

En 2019, la Fondation Sport-Études remettra des bourses dans 3 différents volets:

- Bourses d'excellence académique
- Bourses de persévérance
- Bourses de réussite académique et sportive

Les formulaires de demande devront être dûment complétés et remis à sa fédération sportive avant le **28 septembre 2018**.

ADMISSIBILITÉ

Les critères d'admissibilité sont les suivants :

1. Faire partie de l'**Alliance Sport-Études** à la date du dépôt de la candidature*,
2. Être identifié par la fédération sportive comme étant un athlète Excellence, Élite, Relève ou Espoir,
3. Recevoir de sa fédération sportive la recommandation permettant de compléter le formulaire de mise en candidature.

Les bourses distribuées sont de 2500 \$ chacune. Les boursiers seront sélectionnés à partir des recommandations des fédérations sportives et de l'évaluation du comité des bourses de la Fondation Sport-Études. Les fédérations sportives doivent déposer les formulaires ainsi que leurs recommandations lors de la rencontre individuelle avec **SPORTSQUÉBEC** en octobre 2018.

ÉVALUATION ET CRITÈRES DE SÉLECTION

Pour les bourses d'excellence académique et de réussite académique et sportive:

- Le comité évaluera les performances académiques et sportives. La priorité sera accordée aux athlètes qui présentent des résultats scolaires supérieurs aux moyennes des groupes.

Pour les bourses de persévérance:

- Un formulaire spécifique sera envoyé aux athlètes et devra être dûment complété et remis à la Fondation Sport-Études.

Les bourses seront distribuées en un (1) versement.

* *Un étudiant-athlète membre de l'Alliance Sport-Études à l'automne, qui s'inscrit à un collège non membre à la session d'hiver, ne sera pas éligible au programme de bourses de la Fondation Sport-Études.*



Fondation
Sport-Études

www.alliancesportetudes.ca

Programme d'assistance financière s'adressant aux athlètes des catégories Excellence, Élite, Relève et Espoir

Le formulaire de demande de bourse d'études dûment complété ainsi que le bulletin scolaire le plus récent doivent être remis à la fédération sportive au plus tard le 28 septembre 2018.

EXIGENCES

En plus des exigences mentionnées plus haut, les formulaires devront être dûment complétés et comprendre obligatoirement :

- Le numéro d'assurance sociale de l'étudiant-athlète,
- L'adresse permanente ou actuelle,
- Le bulletin le plus récent. Pour les athlètes étant inscrits à leur première session collégiale, il y aura lieu de fournir le bulletin de secondaire 5 du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
- Les meilleures performances sportives des 24 derniers mois (voir la section 2),
- La justification de la demande d'assistance financière (voir la section Budget de revenus et de dépenses),
- Les performances académiques remarquables et honneurs reçus s'il y a lieu (voir la section 2).

DIVULGATION

Aucun accusé de réception ne sera envoyé. La Fondation communiquera avec les candidats sélectionnés uniquement. Ces derniers seront également identifiés sur le site de la Fondation.



Nos partenaires :



Fondation
Nordiques



FONDATION
SPORT-ÉTUDES

La coordination de ce programme
est sous la responsabilité de :



www.sportsquebec.com